



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/29/11
28 octobre 1999

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Vingt-neuvième réunion
Beijing, 24-26 novembre 1999

**PROJET DE PLAN D'ACTIVITÉS GLOBAL DU FONDS MULTILATÉRAL POUR
L'AN 2000**

INTRODUCTION

1. Ce document présente le projet de plan d'activités global pour l'an 2000 des agences d'exécution, ainsi que des commentaires et des recommandations, si nécessaire. Les plans d'activités des agences d'exécution se trouvent dans les documents du UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/12 à 15.

Ressources et allocation de ressources

2. A sa dernière réunion, le Comité exécutif a décidé, aux d'établissement des plans d'activités :

- (a) De rétablir l'affectation des parts des agences d'exécution pour les projets d'investissement figurant dans le d'activité global pour 1998 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/24/4), c'est-à-dire comme suit : PNUD (30 pour cent), ONUDI (25 pour cent) et Banque mondiale (45 pour cent), tout en supprimant les créneaux de financement particuliers pour le bromure de méthyle, les PME, les aérosols et les halons,
- (b) De demander aux agences d'exécution de préparer leurs projets de plan d'activités pour l'an 2000 sur la base d'un montant indicatif équivalant à un tiers du montant correspondant à la période triennale 1997-1999.

(Décision 28/23)

3. En vertu de la Décision 28/23, para. (b), l'allocation totale pour les projets de plan d'activités pour l'an 2000 est de 157 millions \$US. Sur ce montant et en vertu de la Décision 28/23, para. (a) prévoyant la suppression des créneaux de financement particuliers, sectoriels et pour les PME, les agences d'exécution et le Secrétariat sont convenus des allocations suivantes: 119 millions \$US pour les projets d'investissement, 20 millions \$US pour les activités bilatérales, 3 millions \$US pour le budget du Secrétariat/Comité exécutif, et 15 millions \$US pour les projets ne portant pas sur des investissements.

4. En vertu de la Décision 28/23, para. (a), le montant de 119 millions \$US a été alloué conformément aux parts rétablies pour les projets d'investissement, de la manière suivante:

PNUD	35,7 millions \$US
ONUDI	29,5 millions \$US
Banque mondiale	53,55 millions \$US

5. Le Tableau 1 présente les ressources qui ont été allouées conformément à la décision prise lors d'une réunion de coordination du Secrétariat et des agences d'exécution tenue à l'issue de la dernière réunion du Comité exécutif. La somme excédentaire résulte principalement d'une allocation pour la préparation de projets, non incluse dans le montant correspondant aux projets d'investissement.

Tableau 1
**ALLOCATION DE RESSOURCES ET PROJETS DE PLANS D'ACTIVITÉS POUR
L'AN 2000 ***

ALLOCATION (en million \$US)		RESSOURCES PRÉVUES DANS LE PROJET DE PLAN D'ACTIVITÉS POUR L'AN 2000 (EN \$US)				
POSTES BUDGÉTAIRES	Allocation	PNUE	PNUD	ONUDI	BANQUE MONDIALE	TOTAL
Projets d'investissement	119.0		35,707,017	29,694,391	53,883,870	119,285,278
Préparation de projets		0	1,634,771	1,514,200	2,396,730	5,545,701
Ne portant pas sur des Investissements	15.0					
<i>Renforcement institution.</i>		2,245,807	2,166,269	320,242	756,572	5,488,890
<i>Autres (ne portant pas sur des investissements)</i>		6,187,743	56,500	90,400		6,334,643
Sous-total	134.0	8,433,550	39,564,557	31,619,233	57,037,172	136,654,512
Excédent						(2,654,512)
Coopération bilatérale **	20.0					20,000,000
BUDGET TOTAL	154.0					154,000,000

* Les frais d'administration de l'agence sont inclus dans les chiffres de ce tableau, mais pas la surprogrammation.

** Les donateurs bilatéraux seront chargés de préparer des plans d'activités pour la 30^e réunion. Pour la présente réunion, on anticipe une somme de 20 millions de \$US.

Répartition des activités prévues, par région et par pays

6. Les projets de plan d'activités pour l'an 2000 incluent le financement des activités dans les 5 pays visés par l'Article 87. Le PNUE s'attend à ce que huit autres pays ratifient le Protocole en l'an 2000, date à laquelle une demande de soutien sera formulée. Au total, 36 pays inclus dans les projets de plan d'activités ont de fortes chances de bénéficier de projets d'investissement, de récupération et de recyclage et/ou dans le secteur du bromure de méthyle.

Projets ne portant pas sur des investissements

7. Dans son plan d'activités, le PNUE indique qu'il s'attend à ce qu'un maximum de huit pays ratifient le Protocole de Montréal et sollicitent un financement pour la préparation de programmes de pays et pour le renforcement institutionnel en l'an 2000. Au nombre de ces pays figurent: l'Albanie, l'Angola, l'Arménie, la Guinée équatoriale, le Kirghizstan, Nauru, les Palaos, et le Rwanda. La préparation des programmes de pays et des plans de gestion des frigogènes pour ces pays n'est pas incluse dans le plan d'activités du PNUE mais pourrait être soumise en l'an 2000, en dehors des plans d'activités, conformément au précédent établi par la Décision 19/10, para. (b). La préparation des programmes de pays du PNUE étant passée, dans son projet de plan d'activités pour l'an 2000, de quelque 30 000 \$US par pays au record historique de 60 000 \$US pour la plupart des pays, en supposant que tous ces pays ratifient le Protocole en l'an 2000, le PNUE pourrait être appelé à demander une rallonge de 500 000 \$US

en dehors de son plan d'activités. L'allocation définitive de ressources devrait tenir compte de cette éventualité.

8. L'essentiel des ressources du Fonds destinées à des activités autres que d'investissement sont de portée mondiale ou régionale, notamment l'échange d'informations et la gestion de réseau par le PNUE. La formation concerne quatre pays et une sous-région. Des projets de renforcement institutionnel sont en cours ou prévus pour les 5 pays visés par l'Article 110. Les programmes de pays de cinq Parties visées par l'Article 105 ont été approuvés et cinq autres sont prévus pour l'an 2000.

Projets d'investissement

9. L'Annexe I présente, par pays, les approbations estimées durant l'année 1999 et les activités prévues pour l'an 2000 en fonction de la valeur des projets à soumettre et de leur valeur ODP correspondante. Au total, 36 pays (contre 59 dans le plan d'activités de 1999) bénéficieront de projets d'investissement en l'an 2000, dont huit (contre 36 dans le plan d'activités de 1999) sont des pays à faible volume de consommation (PFV). Un seul pays, la Libye, a de fortes chances de bénéficier d'un projet d'investissement.

Projets d'investissement dans les pays à faible volume de consommation d'ODS (PFV)

10. Le Plan d'activités triennal pour la période de 1997 à 1999 prévoit une allocation particulière de 15 millions \$US par an pour les PFV. Un pays à faible volume de consommation (PFV) est défini comme un pays dont la consommation est inférieure à 360 tonnes ODP, sans compter le bromure de méthyle. Les PFV devraient recevoir 5 181 478 \$US en l'an 2000 pour des projets d'investissement, de récupération et de recyclage, ainsi que pour des projets de démonstration pour le bromure de méthyle.

Répartition des projets d'investissement prévus, par secteur

11. Le Plan d'activités triennal demande des allocations pour tous les secteurs de consommation et pour le secteur de production. Les agences ont prévu de soumettre des projets dans tous les secteurs de consommation dans le courant de l'an 2000. Le Tableau 2 présente la répartition des activités prévues, par secteur.

Tableau 2

**APPROBATIONS (PAR SECTEUR) DE PROJETS D'INVESTISSEMENT, DE
RÉCUPÉRATION ET DE RECYCLAGE, AINSI QUE DE PROJETS DE
DÉMONSTRATION /D'INVESTISSEMENT POUR LE BROMURE DE MÉTHYLE, A
CE JOUR ET PRÉVUS POUR L'AN 2000**

Secteur	Fonds approuvés à ce jour		Financement prévu pour l'an 2000		ODS éliminées à ce jour		ODS éliminées sur la base des approbations pour l'an 2000	
	Montant (en \$US)	% du total	Montant (en \$US) *	% du total	Volume (en tonnes ODP)	% du total	Volume (en tonnes ODP)	% du total
Aérosols	26,320,055	4%	1,176,992	1%	24,867	17%	286	1%
Mousse	214,370,027	31%	35,821,127	30%	39,236	28%	6,188	22%
Halons	28,113,634	4%	4,700,000	4%	22,808	16%	5,410	19%
Bromure de Méthyle	4,080,709	1%	7,200,000	6%	133	0%	707	2%
Production	20,107,120	3%	24,000,000	20%	24,500	17%	12,784	44%
Réfrigération	362,909,919	52%	27,332,384	23%	27,281	19%	1,990	7%
Solvants	29,846,704	4%	9,128,452	8%	2,219	2%	1,560	5%
Divers	3,819,515	1%	9,000,000	8%	670	0%	0	0%
Autres	5,934,000	1%	0	0%	440	0%	0	0%
Total	695,501,683	100%	118,358,955	100%	142,154	100%	28,925	100%

- Pas de frais d'administration de l'agence. Le montant total de 118 358 955 \$US inclut une surprogrammation de 15 pour cent (sauf pour les projets de production de halons et de CFC en Chine), mais n'inclut pas les frais d'administration de l'agence. Le montant total correspondant aux projets d'investissement dans le Tableau 1 (119 285 278 \$US) inclut les frais d'administration de l'agence mais pas la surprogrammation de 15 pour cent éventuellement prévue.

12. Les projets de plans d'activités pour l'an 2000 reflètent un changement dans la répartition habituelle du financement entre les secteurs. Par exemple, par le passé, le secteur de la recevait environ 52 pour cent des ressources du Fonds multilatéral. En l'an 2000, les projets de réfrigération continueront à représenter une portion substantielle des activités du Fonds mais ne bénéficieront plus que de la moitié environ des ressources que le Fonds allouait jusque-là à ce secteur, l'ensemble des demandes de crédits prévues représentant 25 pour cent des ressources totales du Fonds.

13. La répartition de l'élimination des ODS reflète également un changement historique, qui s'explique en grande partie par les projets pluriannuels d'élimination approuvés récemment dans le secteur de la production.

14. Avec l'approbation de projets d'élimination de la production de CFC en Chine, et l'approbation anticipée de projets d'élimination de la production de CFC en Inde, le volume total de financement du secteur de la production pour l'an 2000 représentera 20 pour cent du financement total. A ce jour, la Banque mondiale est la seule agence qui se soit engagée vis-à-vis de projets du secteur de la production.

Projets d'investissement pour dans le secteur des aérosols et des halons

15. A l'instar des années précédentes, on s'attend à ce que les parts affectées aux projets d'aérosols et de halons reçoivent la portion la plus faible des ressources allouées par le Fonds aux secteurs industriels en 1999. Les projets d'aérosols devraient bénéficier de 1 pour cent des ressources totales et les projets dans le secteur des halons de 4 pour cent. Bien que le volume de financement soit de quelque 5 millions de \$US pour le secteur des halons, seuls deux projets sont prévus pour l'an 2000 et l'intégralité de ce montant, sauf 200 000 \$US, est destinée au programme de travail de la Chine associé au plan de gestion des halons pour 2001. Pour les halons, l'échéance est en 2002. Or, la mise en œuvre de la plupart des projets prend deux à trois ans.

16. Le Comité exécutif a établi un créneau de financement particulier pour les aérosols et les halons dans le cadre des plans d'activités de 1999. Malgré une augmentation marginale du volume d'activités dans ces deux secteurs, les agences d'exécution n'ont pas utilisé l'intégralité des ressources de ce créneau particulier. Le Comité exécutif souhaitera peut-être examiner s'il convient de prévoir des mesures d'incitation pour accroître le niveau de ressources allouées à ces deux secteurs.

Projets dans le secteur du bromure de méthyle

17. Les projets de plans d'activités pour l'an 2000 correspondent à un montant de 7,2 millions \$US en projets de démonstration et d'investissement dans le secteur du bromure de méthyle, auquel s'ajoutent plus de 550 000 \$US pour des projets, dans ce même secteur, ne portant pas sur des investissements. Les agences ont prévu six projets de démonstration/d'investissement dans le secteur du bromure de méthyle, correspondant à des demandes de crédits de 7,2 millions \$US. L'ONUDI et la Banque mondiale prévoient trois projets d'investissement au Zimbabwe (1,5 million \$US pour l'ONUDI), au Guatemala (3 millions \$US pour l'ONUDI), et au Chili (1 million \$US pour la Banque mondiale). Le PNUD prévoit des projets de démonstration en Bolivie, au Chili et au Pérou.

18. En l'an 2000, le PNUE a l'intention de soumettre deux nouveaux projets d'élimination du bromure de méthyle, autres que des projets d'investissement, l'un pour la poursuite du plan d'action sectoriel de la Chine axé sur le bromure de méthyle et l'autre pour renforcer les capacités de communication des ONG/instituts agricoles locaux en ce qui concerne le bromure de méthyle, au Costa Rica, au Mexique et au Maroc.

Préparation de projets

19. Les agences d'exécution ont annoncé qu'elles avaient des projets en attente, prêts à être soumis. Cette accumulation de projets est partiellement imputable au fait que des fonds approuvés antérieurement pour la préparation de projets ont été utilisés pour préparer des projets de plans d'activités à venir. Les agences ont indiqué que leurs projets de plan d'activités prévoient 5,1 millions \$US pour la préparation de projets à exécuter en l'an 2000 ou au-delà. (Voir Tableau 3). En outre, la somme de 453 130 \$US est requise pour la préparation de projets inclus dans la liste des imprévus.

Tableau 3**PRÉPARATION DE PROJETS**

Agence	Élaboration de programmes (en \$US)	Imprévus (en \$US)	Total (en \$US)
PNUD	1,288,200	226,000	1,514,200
ONUDI	1,433,631	201,140	1,634,771
Banque mondiale	2,370,740	25,990	2,396,730
Total	5,092,571	453,130	5,545,701

Y compris les frais d'administration de l'agence.

Imprévus

20. Les agences ont fait savoir que sur le montant de 117,95 millions \$US prévu dans leurs plans d'activités pour des projets d'investissement, des projets estimés à 22,3 millions \$US pourraient soulever des questions de principe (19 pour cent du total). Les montants suivants figurent ont été prévus pour les imprévus: PNUD (7,6 millions \$US), ONUDI (12,4 millions \$US), et Banque mondiale (23 millions \$US).

Projets ne portant pas sur des investissements

21. Outre la fonction de centre d'échange d'information, la gestion de réseau et autres activités du PNUE, l'allocation de ressources pour les projets ne portant pas sur des investissements inclut la préparation de programmes de pays, l'assistance technique, le bromure de méthyle (sans compter les projets d'investissement et de démonstration), et la formation non comprise dans les projets d'investissement. L'allocation de ressources pour le renforcement institutionnel fait l'objet d'un tableau distinct. Le Tableau 4 présente le niveau de financement prévu pour les quatre types d'activités ne portant pas sur des investissements.

Tableau 4

**ACTIVITÉS PRÉVUES POUR L'AN 2000 AUTRES QUE DES PROJETS
D'INVESTISSEMENT**

Agence	Préparation de programme de pays	Assistance technique	Bromure de méthyle	Formation	TOTAL
PNUD	-	56,500	-	-	56,500
PNUE	350,300	3,250,603	621,500	1,863,370	6,085,773
ONUDI	90,400	-	-	-	90,400
Banque mondiale	-	-	-	-	-
TOTAL	440,700	3,307,103	621,500	1,863,370	6,232,673

Y compris les frais d'administration de l'agence.

Préparation de programmes de pays/plans de gestion des frigogènes

22. Les requêtes soumises par le PNUE pour la préparation de programmes de pays concernent également la préparation de plans de gestion des frigogènes. Dans son projet de plan d'activités pour l'an 2000, le PNUE a prévu d'établir un plan de gestion des frigogènes aux Maldives, à la Barbade, et au Brunéi Darussalam, trois Parties dont le programmes de pays a déjà été approuvé.

Assistance technique

23. L'essentiel du financement de l'assistance technique (environ 2,7 millions \$US) est destiné à couvrir les dépenses ordinaires du PNUE afférentes aux échanges d'information et à la gestion de réseau. Le PNUD est la seule autre agence à demander un soutien pour un projet d'assistance technique.

Formation

24. Le PNUE est la seule agence à avoir inscrit des activités de formation dans son plan d'activités dans la catégorie des projets ne portant pas sur des investissements. Pour l'an 2000, le PNUE prévoit de soumettre des demandes de financement pour les activités de formation à hauteur de 1,8 million \$US (contre 1,1 million \$US en 1999). Une grande partie de ces activités concernent la formation dans le domaine des politiques en Argentine (100 000 \$US), en Chine (399 000 \$US), au Venezuela (100 000 \$US), et en Afrique francophone (200 000 \$US).

Renforcement institutionnel

25. Les agences d'exécution ont l'intention de demander 5,49 millions \$US pour le renforcement institutionnel en l'an 2000. (Voir Tableau 5)

Tableau 5

RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL, A CE JOUR ET PRÉVU POUR L'AN 2000

Agence	Fonds approuvés à ce jour (\$US)	Prévus pour l'an 2000 (\$US) *
PNUD	10,836,636	2,166,269
PNUE	6,892,659	2,245,407
ONUDI	1,544,453	320,242
Banque mondiale	2,285,199	756,572
TOTAL	21,558,947	5,488,490

* Y compris les frais d'administration de l'agence.

26. Les agences d'exécution prévoient de soumettre, en l'an 2000, 57 demandes de renforcement institutionnel, dont 48 sont destinées au renouvellement d'activités dans ce domaine. Neuf nouvelles requêtes portant sur le renforcement institutionnel devraient être soumises en l'an 2000, pour les pays suivants: Grenade, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Laos, Libéria, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

Indicateurs de performance

27. Le Tableau 6 présente les objectifs des indicateurs de performance proposés par les agences pour l'an 2000 concernant les projets d'investissement. Le PNUD et l'ONUDI n'ont pas fourni tous les indicateurs de performance demandés dans le texte justificatif de leur plan d'activités.

Tableau 6

**INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS AUX PROJETS
D'INVESTISSEMENT***

Poste	PNUD	ONUDI	BANQUE MONDIALE
Indicateurs pondérés			
ODS effectivement éliminées suite aux projets menés à bien (en tonnes ODP)	6,000	3,211	18,578
Paielement (\$US)	\$US45,380,000	\$US27,298,000	\$US64,000,000
Rapports reçus sur des projets menés à bien avec satisfaction (pourcentage)	75%	100%	100%
Répartition des projets entre les pays dans le plan d'activités (nombre de pays)	22	20	7
Indicateurs non pondérés			
Émissions nettes (réductions) d'ODP résultant de retards dans la mise en œuvre (achèvement prématuré) (en tonnes ODP)	N/c	9,147	7,800
Valeur des projets approuvés (en \$US)*	\$US35,707,017	\$US24,720,000	\$US53,000,000
Valeur ODP de projets approuvés	3,050	4,859	19,919
Coût de la préparation de projets	3%	6.0%	4.6 %
Rapport coût-efficacité des approbations (en \$US/en kg ODP)	\$10.44	\$5.31	\$2.60**
Délai des prestations (premier paiement)	12 mois	8 mois	24 mois
Délai des prestations (achèvement)	36 mois	N/c	38 mois

* Moins surprogrammation de 15% mais y compris frais d'administration de l'agence.

** Y compris projets du secteur de production.

28. En général, les agences prévoient qu'en moyenne, le premier paiement et l'achèvement du projet prendront interviendront plus tard que par le passé. L'ONUDI et la Banque mondiale prévoient qu'en l'an 2000, le coût de la préparation de projets dépassera les objectifs fixés pour 1999.

29. Le Tableau 7 présente les objectifs proposés pour l'an 2000 pour les indicateurs de performance relatifs aux projets ne portant pas sur des investissements. Comme en témoigne ce tableau, le PNUE n'a pas fourni d'objectifs pour les deux indicateurs de performance non pondérés.

Tableau 7

**INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS AUX PROJETS NE PORTANT PAS
SUR DES INVESTISSEMENTS**

POSTES DE DÉPENSE	PNUD	PNUE	ONUDI	BANQUE MONDIALE
Indicateurs pondérés				
Nombre de projets à approuver	10	60 pour cent de projets approuvés	3	4
Fonds dépensés (\$US)	\$US1,921,000	73 pour cent	\$US746,000	\$US1,150,000
Délai des prestation (premier paiement)	12 mois	6 mois	6 mois	19 mois
Délai des prestations (achèvement)	36 mois	17 mois	18 mois	33 mois
Indicateurs non pondérés				
Politiques adéquates et pertinentes mises en œuvre par des pays à la suite d'activités ne portant pas sur des investissements (nombre)	5	N/P	3 (voir plan d'activités de l'ONUDI)	4 (voir plan d'activités de la Banque mondiale)
Réduction de la consommation ODP autre que celle résultant de projets d'investissement (en tonnes ODP)	100	N/P	(voir plan d'activités de l'ONUDI)	20
N/P – Renseignement non fourni dans le texte explicatif du plan d'activités comme demandé.				

30. Comme pour les projets d'investissement, les agences d'exécution ont ralenti le rythme de leurs prestations en prolongeant le délai jusqu'au premier paiement et à l'achèvement pour ces projets. Comme indiqué pour les plans d'activités de 1999, les agences d'exécution ont eu de la peine à fixer des objectifs pour les indicateurs non pondérés relatifs aux projets ne portant pas sur des investissements .

COMMENTAIRES

1. Sur les 5 pays visés par l'Article 36 et qui ont de bonnes chances de bénéficier de projets d'investissement en l'an 2000, quatre n'ont pas ratifié l'Amendement de Londres au Protocole de Montréal, à savoir, le Guatemala, la Libye, le Nigéria, et la Syrie.

2. On s'attend à ce qu'en l'an 2000, il y ait moins de pays qui soumettent des demandes de financement qu'en 1999. Les problèmes posés par le soutien aux PFV sont évoqués dans le plan d'activités du PNUE, lequel propose un projet mondial de récupération et de recyclage qui permettrait de stimuler le soutien aux PFV présentant les conditions requises pour la mise en œuvre efficace de projets de récupération et de recyclage.

3. A l'instar de ces dernières années, on s'attend à ce qu'un nombre restreint de projets soit soumis dans le secteur des halons et des aérosols. L'interdiction des halons et du bromure de méthyle constitue la prochaine mesure de gestion prévue pour les pays visés par l'Article 5.

4. Le niveau définitif des ressources disponibles pour l'an 2000 sera déterminé sur la base de la décision concernant la reconstitution du Fonds multilatéral qui sera prise par la 11^e réunion des Parties tenue à l'issue de la 29^e réunion du Comité exécutif. Les agences d'exécution devront être orientées quant à la nécessité d'ajuster leur plan d'activités définitif en conséquence.

RECOMMANDATIONS

Le Comité exécutif souhaitera peut-être:

1. Déterminer si la répartition par pays doit être modifiée ou maintenue.
2. Déterminer si la répartition par secteur doit être modifiée ou maintenue.
3. Donner des conseils quant à l'opportunité d'ajuster les plans d'activités définitifs conformément à la décision des Parties concernant la reconstitution du Fonds multilatéral.